

PRAIRIES

Indicateurs de rendement ISOP au 20 avril 2023 par région fourragère (RF) pour les prairies permanentes et temporaires

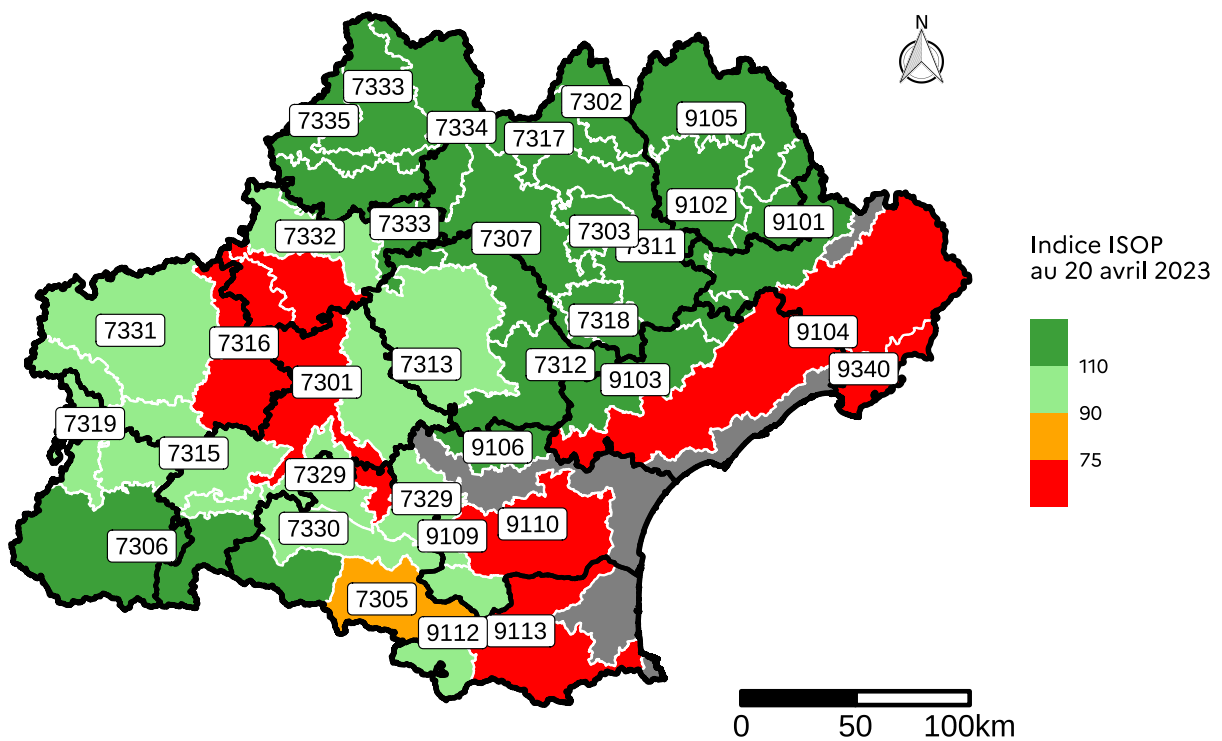


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

Ariège

Table 1: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Ariège

RF	avril
7301	61.13
7305	88.18
7306	119.84
7329	93.72
7330	90.91

Table 2: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Ariège

RF	avril
7329	91.96

Aude

Table 3: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aude

RF	avril
9106	112.25
9109	102.69
9110	71.86
9112	92.38

Table 4: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aude

RF	avril
9106	111.74

Aveyron

Table 5: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aveyron

RF	avril
7302	165.96
7303	151.85
7307	119.21

RF	avril
7311	175.38
7312	127.21
7317	144.62
7318	140.18
7334	136.13

Table 6: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aveyron

RF	avril
7302	168.97
7303	150.85
7307	119.05
7311	163.27
7312	128.21
7317	145.86
7318	140.34
7334	134.04

Gard

Table 7: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gard

RF	avril
7311	175.38
9101	116.5
9104	46.23
9340	37.65

Table 8: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gard

RF	avril
7311	163.27

Haute Garonne

Table 9: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Haute Garonne

RF	avril
7301	61.13
7306	119.84

RF	avril
7313	104.74
7315	100
7329	93.72
7330	90.91

Table 10: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Haute Garonne

RF	avril
7313	106.57
7315	101.27
7329	91.96

Gers

Table 11: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gers

RF	avril
7315	100
7316	65.71
7319	105.56
7331	106.14

Table 12: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gers

RF	avril
7315	101.27
7316	57.66
7331	105.06

Hérault

Table 13: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Hérault

RF	avril
7311	175.38
9103	119.58
9104	46.23

Table 14: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Hérault

RF	avril
7311	163.27

Lot

Table 15: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Lot

RF	avril
7333	115.73
7334	136.13
7335	111.31

Table 16: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Lot

RF	avril
7333	112.67
7334	134.04

Lozère

Table 17: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Lozère

RF	avril
9101	116.5
9102	170.83
9105	212.9

Table 18: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Lozère

RF	avril
9102	167.47

Hautes Pyrénées

Table 19: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Hautes Pyrénées

RF	avril
7306	119.84
7315	100
7319	105.56

Table 20: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires des Hautes Pyrénées

RF	avril
7315	101.27

Pyrénées Orientales

Table 21: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Pyrénées Orientales

RF	avril
9112	92.38
9113	4.23

Tarn

Table 22: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn

RF	avril
7307	119.21
7312	127.21
7313	104.74
7333	115.73

Table 23: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn

RF	avril
7307	119.05
7312	128.21
7313	106.57
7333	112.67

Tarn et Garonne

Table 24: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn et Garonne

RF	avril
7301	61.13
7316	65.71
7332	109.47
7333	115.73
7334	136.13

Table 25: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn et Garonne

RF	avril
7316	57.66
7333	112.67
7334	134.04

Précisions

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
Occitanie
Service régional de l'information statistique économique et territoriale
Cité administrative – Bât. E – Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex
Téléphone : 05 61 10 61 66
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur : Florent Guhl
Directeur de la publication : Gérôme Pignard
Composition, graphes et tableaux : Isabelle Dejean,
Samia Breiller-Tardy, François Julian

© Agreste 2022

